

1686

# SOUVENIRS

d'il y a deux cents ans

DÉDIÉS

AUX ENFANTS DES VALLÉES VAUDOISES

par

deux de leurs amis

à l'occasion

DU 17. FÉVRIER

1886



LUX LUCET IN TENEBRIS



1686



SOUVENIRS D'IL Y A DEUX CENTS ANS

DÉDIÉS

AUX ENFANTS DE L'ÉGLISE VAUDOISE

PAR DEUX DE LEURS AMIS

à l'occasion du 17 Février 1886



TURIN

IMPRIMERIE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE-ÉDITRICE

33, Rue Charles Albert, 33

1886

1886

SOUVENIRS D'IL Y A DEUX CENTS ANS

DÉDIÉS

AUX ENFANTS DE L'ÉGLISE VAUDOISE

PAR DEUX DE LEURS AMIS

à l'occasion du IV<sup>e</sup> Février 1886

TURIN

IMPRIMERIE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE-ÉDITEUR

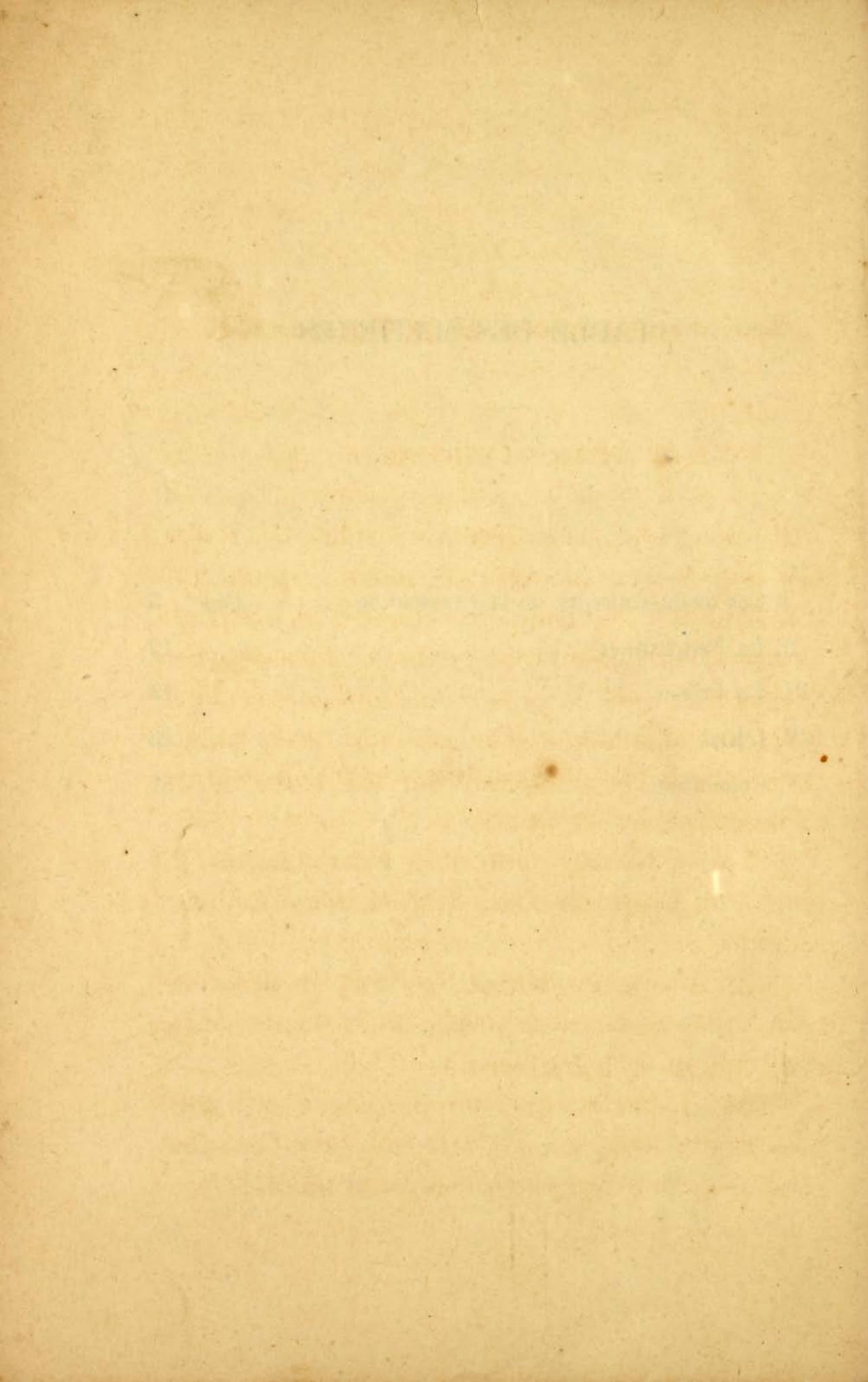
30, rue Cassin, 30, Turin

1886

## TABLE DES MATIÈRES

---

I. Les avant-coureurs de la Persécution . . . . .	<i>Page</i>	5
II. La Persécution . . . . .	"	12
III. La Prison . . . . .	"	19
IV. L'Exil . . . . .	"	23
V. Conclusion . . . . .	"	31



---

---

I.

**Les avant-coureurs de la Persécution.**

*Mes chers Enfants,*

Il y a eu, tout juste, 200 ans révolus, le 31 janvier dernier, que nos chères Vallées, aujourd'hui si paisibles, furent frappées comme d'un coup de foudre, si terrible qu'il jeta dans la consternation la plus profonde, la population tout entière.

La nouvelle venait d'y parvenir de la publication par le Duc, d'un Edit portant, entre autres dispositions, les suivantes :

I. Les Vaudois auront à cesser, immédiatement et pour toujours, tout exercice de leur religion.

II. Il leur est défendu de former des réunions religieuses, sous peine de la vie et de la confiscation de leurs biens.

III. Tous les anciens privilèges qui leur avaient été bénévolement octroyés, à différentes époques, par leurs Souverains, sont abolis.

IV. Tous les temples, lieux de prière, édifices consacrés au Culte doivent être rasés.

V. Tous les Pasteurs et Maîtres d'Ecole des Vallées sont tenus d'embrasser le Catholicisme, ou de quitter le pays, dans l'espace de 15 jours, sous peine de la vie, et de la confiscation de leurs biens.

VI. Tous les enfants, nés ou à naître, de parents Vaudois, seront forcément élevés Catholiques. En conséquence, les parents auxquels naîtra un enfant devront, dans les 8 jours qui suivront sa naissance, le présenter au Curé de leur paroisse, sous peine, pour la mère, d'être publiquement battue de verges, et pour le père, de 5 ans de galères.

Et d'où procédait un Edit si affreusement barbare ? et de qui portait-il la signature ?

De Turin, *en apparence*, et avec la signature du Souverain alors régnant, S. A. R. le Duc Victor Amédée II (le même qui, vingt ans plus tard, sera réduit, par les vicissitudes de la guerre, à venir demander à ces Vaudois dont il ordonnait l'extermination, comme vous venez de le lire, un refuge qu'il ne trouvait nulle part ailleurs dans ses Etats, mais qu'il était certain de trouver, assuré, au milieu d'eux.

C'est de Turin et de ce Duc que procédait un tel

ordre. En *apparence* ai-je dit, car, en *réalité*, c'était de plus loin et de plus haut. Le véritable instigateur de cette cruelle mesure était ce monarque français, incarnation de la dissolution et du despotisme, connu dans l'histoire sous le nom de Louis XIV, auquel son Clergé avait réussi à persuader que le plus sûr moyen pour lui d'obtenir de Dieu le pardon de ses péchés et de ses adultères sans nombre, était l'entière destruction dans ses Etats de l'*Hérésie*, c'est-à-dire du *Protestantisme*. Ce despote donc qui, l'année d'avant, 1685, avait déchaîné sur son entier royaume une persécution si terrible, qu'elle couvrit la France de sang et de ruines, et la priva, sans compter les massacres, de 100,000 au moins, de ses plus vertueux et plus industrieux enfants — voulut persuader d'abord, et, la persuasion ne suffisant pas, contraindre par menace son voisin et un peu son parent, le Duc de Savoie, à user envers ses sujets Vaudois de moyens tout pareils à ceux dont il avait usé (avec grand succès prétendait-il) envers les siens, et qui se résumaient en cette alternative: ou *conversion* ou *extermination*.

Que ce conseil, vingt fois répété et avec un ton sous lequel il n'était pas difficile de discerner la menace, par l'ambassadeur du Roi de France auprès du Duc, répugnât plutôt qu'il n'agréait à

ce dernier, nous en avons la preuve dans les 15 mois et plus qu'il laissa s'écouler avant de se décider à le suivre.

Mais comment — sous la pression d'un si puissant que Louis XIV, maître déjà, par Casale et Pinerolo, où il tenait garnison, d'une partie de ses Etat — ce jeune Prince de 20 ans au plus, livré, d'ailleurs, corps et âme aux fanatisantes influences du *Conseil de Propaganda fide* (1), après avoir résisté, pendant un temps assez long, à ce qu'on exigeait de lui avec tant d'insistance, n'aurait-il pas fini par se rendre ?

Sans doute, qu'en faisant cela il fut coupable. On l'est toujours quand on fait le mal, que ce soit spontanément ou par faiblesse. Mais s'il fut à blâmer, il fut plus encore à plaindre, et plus que des souffrances dont il se fit instrument envers nos pères, nous leurs enfants, nous devons lui tenir compte de la répugnance prolongée qu'il montra à les leur infliger, et des sentiments de bonté dont il se montra animé en plus d'une occasion, envers eux.

---

(1) Puissante et terrible Société dont le centre est à Rome, qui a de ramifications dans toutes les contrées de la Catholicité, et dont le titre complet est celui-ci : " De Propaganda fide et extirpandis haereticis : *Société pour la propagation de la foi et l'extirpation de l'hérésie.*

Je vous ai dit, mes chers enfants, en commençant ce récit, le cri d'horreur et de désolation que la promulgation de l'Edit du 31 janvier provoqua au sein de la population des Vallées Vaudoises. Mais ce qui vous fera du bien à savoir, c'est que ce cri éveilla un sympathique et puissant écho au sein de toutes les populations protestantes de l'Europe, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, et tout particulièrement dans les Cantons Evangéliques de la Suisse.

Plus d'une fois déjà, ceux-ci étaient intervenus en faveur des Vaudois auprès de leurs Souverains; mais ce fut avec plus d'empressement encore qu'ils le firent en cette circonstance.

A peine la nouvelle du terrible Edit leur fut-elle parvenue, qu'ils se hâtèrent d'envoyer de nouveau leurs Ambassadeurs en Piémont, avec mission de détourner, par tous les moyens en leur pouvoir, l'effroyable tempête qui allait se déchaîner sur leurs coréligionnaires et les exterminer entièrement.

Et ce fut avec un zèle et une persévérance dont on ne pourra jamais leur être assez reconnaissant, qu'ils s'y appliquèrent.

Mais le résultat (si puissantes étaient les influences contraires) ne répondit qu'imparfaitement à leur attente. Le seul adoucissement à

l'Edit du 31 janvier, qu'il leur fut possible d'obtenir, fut un autre Edit du 9 avril, publié dans les Vallées le 11, accordant aux Vaudois: *Amnistie complète et la permission de sortir des Etats du Duc*, mais aux conditions suivantes: *Démolition immédiate, et de leurs propres mains, de tous leurs temples; mettre bas les armes; les Vallées ouvertes aux Moines, aux Missionnaires et aux Catholiques qui viendraient s'y établir; la retraite devant s'effectuer en trois brigades, ayant pour point de départ obligé un lieu de cantonnement des troupes de S. A., et tout cela, dans le terme de 10 jours.*

Il aurait fallu n'avoir pas été trompé aussi souvent et aussi cruellement qu'on l'avait été hélas! par le passé, pour ne pas suspecter sous ces conditions, sous la *dernière surtout*, un piège. Les Vaudois l'y entrevirent, et, réunis les 14 et 15 avril, en Assemblée générale, à Rocheplate, pour délibérer sur le parti à prendre, ils décidèrent, à la presque unanimité, de ne pas se soumettre à l'Edit, *mais de rester et de se défendre.* Cette résolution, en ne la considérant que d'un certain côté, pouvait être considérée comme un acte de révolte. Mais qui — les circonstances étant ce qu'elles étaient, ce que nous les avons vues — oserait leur en faire un crime? Leur obéis-

sance, leur loyauté envers leurs Souverains, ils en avaient témoigné de cent manières, en d'autres temps; et, cette fois encore, si Victor Amédée II, les avait appelés sous ses drapeaux, pour le défendre lui et sa couronne, ils y seraient accourus avec empressement, prêts à tout sacrifier pour sa cause.

Mais, se soumettre à un ordre aussi barbare, et dont ils avaient la conviction intime qu'il avait été extorqué à leur Prince par la seule crainte de déplaire à un tyran étranger; à un ordre dont le contrecoup, trop facile à prévoir, aurait été leur propre ruine, et celle de leurs familles..... qu'on se mette à leur place, pouvaient-ils considérer l'obéissance à cet ordre comme un devoir qui leur fût imposé par l'Évangile, par cet Évangile pour lequel eux et leurs pères s'étaient toujours montrés respectueux jusqu'au sang? Ils ne le pensèrent pas, et ne le pensant pas, au lieu de partir, ils *restèrent* et la persécution commença.

---

II.

**La Persécution.**

Cette persécution, mes chers enfants, vous la raconterai-je dans tous ses détails? Non, une double considération m'en empêche: la première, que ce serait donner à mon récit une longueur hors de proportion avec le but qu'il se propose; la seconde, plus forte encore à mes yeux que la précédente, c'est la crainte qui m'obsède, que les horreurs que je devrais faire passer sous vos yeux dans le cours de cette narration, si elle vous était faite dans tous ses détails, n'eût sur vous — jeunes et partant impressionables comme vous l'êtes (1) — cet effet que je regarderais comme très-regrettable: d'é-

---

(1) Quand vous aurez grandi, et que le danger que je signale, n'existera plus, vous pourrez lire ces choses dans l'un ou l'autre de nos historiens, parmi lesquels, j'aime à vous signaler, comme particulièrement intéressant: *L'Israël des Alpes, Histoire complète des Vaudois et de leurs colonies*, par notre compatriote M<sup>r</sup> le Pasteur et Docteur ALEXIS MUSTON, 4 vol. in 12<sup>o</sup>.

veiller dans vos cœurs, pour vos concitoyens professant la religion au nom et à l'instigation de laquelle ces atrocités ont été commises, d'autres sentiments que cette cordiale et sainte charité qui doit unir entr'eux les citoyens d'une même patrie.

Ces concitoyens, mes chers amis, une fois nos ennemis, sont devenus nos frères; cette patrie qui nous a été si longtemps marâtre, nous a maintenant adoptés comme ses enfants, à l'égal de tous les autres; le Gouvernement qui, sous la pression d'influences néfastes, nous avait persécutés pendant des siècles, non seulement ne nous persécute plus, mais il nous donne chaque jour — notre bien aimé Souverain en tête — les preuves les plus convaincantes de loyauté et de droiture.

Eh bien! ces concitoyens, mes chers enfants, quelle que soit la religion à laquelle ils se rattachent, sont les enfants avec vous d'une même patrie. Vous les croyez dans l'erreur, éclairez-les, grâces à Dieu, la faculté vous en est laissée; révélez leur cet Evangile que nos pères nous ont conservé au prix de tant de sacrifices, de toutes les manières de vous venger, c'est la plus digne du Chrétien et la plus bénie pour celui qui la pratique comme pour celui qui en est l'objet; mais surtout, aimez-les, et ne vous souvenez du passé

que pour rendre grâces à Dieu qu'il soit vraiment *passé*, et vous pénétrer toujours plus des saintes obligations que ce passé vous impose.

De la persécution donc que nos pères eurent à endurer (et elle fut *terrible*) en l'année dont nous commémorons aujourd'hui le 200<sup>e</sup> anniversaire, je ne vous dirai que le strictement indispensable à l'intelligence de ce qui doit suivre : les *instruments* par lesquels elle s'exerça ; ses *vicissitudes*, et son *issue*.

LES INSTRUMENTS en furent *deux Corps d'armée*, l'un *Français* et l'autre *Piémontais* ; le premier mis par le roi Louis XIV à la disposition du Duc de Savoie, sous le commandement de CATINAT, un des plus célèbres généraux français de cette époque, ayant sous ses ordres, pour cette expédition, plusieurs régiments de cavalerie et de dragons, 7 à 8 bataillons d'infanterie venus expressément d'au delà des Alpes, et une partie des garnisons de Pinerolo et de Casale, alors soumises, comme je vous l'ai dit déjà, à la France ; le second, de force à peu près égale, ayant à sa tête l'oncle lui-même du Duc : DON GABRIEL DE SAVOIE.

Catinat avait pour mission d'opérer dans les vallées de Pérouse et de St-Martin et sur les terres médiates de Pramol et de St-Germain, en commençant par ce dernier village.

Don Gabriel devait opérer dans les vallées de Luzerne, Rorà et Angrogne, en commençant par le bas de St-Second.

LES VICISSITUDES de la lutte furent ce qu'elles pouvaient et devaient être, avec une pareille disproportion de forces, entre assaillants et assaillis, une férocité, de la part des premiers, dont les seules guerres de religion sont capables, et un recours à l'astuce et au mensonge, dont on ne se fait aucune idée, et dont non seulement les subalternes, mais les officiers, et même des généraux comme Don Gabriel et Catinat, donnèrent les plus révoltants exemples.

Malgré ces conditions si défavorables du côté des Vaudois, grâce à l'indomptable fermeté et courage de cette poignée de montagnards, la lutte, commencée le 22 avril, dura plus d'un mois de temps, et coûta aux assaillants un nombre bien plus considérable de vies qu'ils n'avaient pu s'y attendre (500 en un jour seulement, aux Français, dans un engagement entre St-Germain et Pramol).

Mais, à la fin, le nombre et la tactique, aidés de la ruse, l'emportèrent sur le courage.

A la date du 28 mai, les choses étaient arrivées à un tel point, que les ennemis de la foi Evangélique avaient pu s'écrier avec triomphe,

sûrs, pensaient-ils, de ne pas se tromper: “ tout  
“ est fini! désormais il n’y a plus et il n’y aura  
“ plus de Vaudois dans les Vallées; tous ceux que  
“ le fer et le feu ont épargnés sont, les hommes  
“ et les femmes, dans les prisons, les enfants,  
“ dans les couvents „ (entre les uns et les autres  
on en comptait près de 12,000, tout le reste pour  
arriver à 15,000 chiffre supputé de la population  
vaudoise d’alors, avait péri) “ TOUT EST FINI, BIEN  
“ FINI! „.

Mais non, même à cette date du 28 mai, tout  
n’était pas aussi *fini* qu’on pouvait le croire; il  
en restait encore deux petites troupes, si réduites,  
il est vrai, qu’entre hommes, femmes et enfants  
elles ne dépassaient pas le chiffre de 67 per-  
sonnes, et, ce qui plus est, très-éloignées les unes  
des autres et s’abritant, 42 d’entr’elles sur les  
montagnes les plus élevées du Val Luzerne et les  
autres 25 sur celles du Val St-Martin.

Mais, s’ils étaient en petit nombre, c’étaient  
des gens décidés à mourir plutôt que de se livrer.

Pendant quelque temps, ils se cachent et se  
dérobent à toutes les recherches. L’herbe et les  
plantes des champs, la chair des chiens et des  
animaux sauvages attirés par les cadavres dont  
le sol était parsemé, leur servent de nourriture.  
Puis ils s’enhardissent, se rapprochent, font des

excursions dans la plaine, d'où ils rapportent un butin abondant; battent des détachements entiers de soldats; pourchassent les Savoyards accourus pour habiter leurs Vallées; se rendent enfin si redoutables que le Duc en est réduit à leur faire offrir, par voie détournée, un sauf-conduit, s'ils consentent à s'expatrier.

La vaillante petite troupe tout d'abord refuse, et cela pour une raison bien facile à comprendre: ils avaient été trompés si souvent qu'ils ne croient plus aux promesses qui leur viennent *même de haut*. De plus, ils ont quelque motif d'espérer que leur résistance amènera la libération de leurs frères prisonniers.

Mais, sur la représentation qui leur est faite, que le Duc relâchera plus facilement ceux-ci, si eux cessent leur résistance et mettent bas les armes, ils se sentent ébranlés. Que faire? se demandent-ils, angoissés, que décider? L'hiver approche, aucun secours, et pour surcroît, la crainte que la prolongation de la lutte de leur part n'ait pour conséquence la prolongation et l'aggravation de la captivité de leurs frères.

Ils se décident enfin... pour le *départ*, mais en prenant des précautions et de telles précautions que leur retraite en sera pleinement assurée. Ils sortiront, mais en deux troupes, à deux époques

différentes, avec femmes et enfants, armes et bagages. La seconde troupe gardera entre ses mains des ôtages, jusqu'à ce que la première soit arrivée à destination; puis elle partira à son tour, amenant avec elle, comme ôtage, un officier Ducal.

Ce traité conclu entre les deux parties fut fidèlement exécuté, car, pendant que tous les Vaudois qui s'étaient rendus, entre le 22 avril et le 28 mai, gémissaient encore dans les prisons, les deux troupes arrivèrent heureusement à leur destination, sous la conduite du nommé PERRET, *capitaine de S. A. R.*

---

III.

**La Prison.**

Pendant que la lutte se continuait encore aux Vallées, de la manière que je viens de vous raconter, quel était le sort des Vaudois, hommes, femmes et enfants, jetés successivement dans les prisons du Piémont, et quelle fut leur condition pendant les longs mois qui s'écoulèrent, entre la fin de la persécution et l'exil? Voilà, j'en suis sûr, ce que vous désirez savoir, mes chers enfants, et ce que je vais vous dire, afin que vous appreniez tout ce que Dieu peut appeler ses enfants à souffrir pour Lui, et tout ce que ceux-ci peuvent endurer, animés de son amour et revêtus de sa force.

Ils étaient environ *douze mille*, enfermés dans quatorze prisons ou châteaux-forts. Qu'avaient-ils pour se nourrir? Du mauvais pain noir, que l'on pétrissait parfois avec de l'eau boueuse qu'on prenait dans les égouts des rues, et dans lequel

on trouvait souvent du plâtre, des débris de verre et d'autres impuretés.

Qu'avaient-ils pour se désaltérer ? Ici, de l'eau qu'on leur faisait prendre dans des auges où l'on abreuvait le bétail et dans lesquelles, au moment où l'on y puisait, on s'amusait à faire baigner des chiens; là, de l'eau qui eût pu être fraîche et bonne, mais qu'on les contraignait à verser dans des réservoirs jusqu'à ce qu'elle fût rendue tiède et presque imbuvable, par les rayons du soleil; ailleurs encore, de l'eau puante et corrompue. Dans certaines prisons on ne donnait de l'eau qu'à des heures réglées, " hors desquelles „ lisons-nous dans un récit de ce temps, " on ne " leur en aurait donné à aucun prix, ce qui fait " que tant de malades sont expirés, faute d'un " verre d'eau pour rafraîchir leurs entrailles „.

Et comment étaient-ils logés ? — Dans de vastes chambres, couchant sur les briques nues ou bien couvertes de paille presque réduite en poussière, lorsqu'elle n'était pas pourrie. Dans quelques prisons, ils étaient si serrés qu'ils ne pouvaient presque pas se remuer; et lorsqu'il en mourait un, ce qui arrivait, pour ainsi dire, tous les jours, on avait soin de le remplacer aussitôt.

Oh ! chers enfants, quel enfer que ces salles de prison ! Malades et bienportants s'y trou-

vaient mêlés, et le nombre des premiers gagnait rapidement sur celui des seconds. On compta une fois jusqu'à soixantequinze malades dans une seule chambre. En été, la chaleur et l'infection étaient insoutenables. En hiver, on gelait dans ces vastes dortoirs dont les fenêtres étaient pour la plupart dépourvues de châssis; et pas de feu, pas même un lambeau de couverture. En tout temps, les malheureux prisonniers souffraient de légions d'insectes immondes qui ne leur laissaient de repos ni jour ni nuit, et il n'était point rare que les pauvres malades se vissent, avec horreur, assaillis par de gros vers qui leur rongeaient les chairs. La nuit, toute lumière étant rigoureusement interdite, c'était en vain que les malades et les mourants appelaient au secours, on ne pouvait, à cause des ténèbres, leur rendre la moindre assistance. On poussait, dans quelques prisons, la cruauté jusqu'à mettre des malades dans des lieux découverts, exposés aux intempéries, et jusqu'à placer une quantité d'enfants atteints de la petite vérole dans des cours basses et humides et sous les gouttières. On ne se contentait pas de ne point soulager les malades; on allait par fois jusqu'à empêcher les personnes charitables, qui en avaient l'intention, de leur porter du bouillon et de la

soupe. Et lorsque les prisonniers ôsaient se plaindre des mauvais traitements qu'on leur faisait endurer, on les chargeait d'injures, de menaces et de coups. On leur disait qu'au lieu d'en avoir compassion on voulait les traiter comme des chiens jusqu'à ce qu'ils fussent tous morts. On y prit peine, en effet, et on fut bien près de réussir, car plus de *huit mille* personnes expirèrent dans ce cruel esclavage.

Et que vous dirai-je, chers enfants, des angoisses morales qui venaient s'ajouter, pour nos martyrs, aux souffrances physiques ? Plus encore que leurs géoliers ils craignaient ces prêtres et ces moines qui torturaient leur âme, se servant de tous les moyens que peut suggérer la ruse la plus diabolique et la violence la plus brutale pour les engager à abandonner leur foi. Que vous dirai-je aussi du désespoir de ces pères et de ces mères qui, dans leur emprisonnement, n'avaient plus qu'une consolation, leurs enfants, et qui, tout à coup, se les voyaient enlever, avec la perspective presque assurée de ne plus jamais les revoir ?

---

IV.

**L'Exil.**

Elle durait depuis neuf mois cette captivité horrible; et il n'est pas douteux que si elle se fût encore quelque peu prolongée, pas un de ces malheureux n'aurait échappé. Mais Dieu ne le voulut pas ainsi; il voulut qu'un reste au moins fût sauvé, et ce fut encore de ces mêmes Cantons Evangéliques de la Suisse, dont je vous ai déjà dit l'intervention si dévouée et si persévérante, qu'il se servit dans ce but.

Sans renvoyer leurs ambassadeurs à Turin, ils entamèrent des négociations avec le résident du Duc à Lucerne, le marquis de Govon, et, après de longs pourparlers, il fut convenu que Victor-Amédée ordonnerait l'élargissement des captifs, les pourvoirait des habillements et de la nourriture nécessaires, et les ferait accompagner jusqu'à la frontière de la Suisse, où les délégués des Cantons viendraient les recevoir. Des " Auditeurs „ parcoururent les prisons, annonçant cette bonne

nouvelle — bonne nouvelle qui, hélas! n'amena, pour un grand nombre de prisonniers, qu'un surcroît de souffrances; car il y eut, ici et là, des moines et des commandants qui n'eurent pas honte d'user de mensonge et de violence, pour obtenir de plus d'un, au dernier moment, qu'ils abjurassent. On leur représenta les mauvais traitements auxquels ils devraient s'attendre de la part des soldats composant leur escorte, la rigueur de la saison, qu'affaiblis comme ils l'étaient, ils ne pourraient supporter. On alla jusqu'à les battre, jusqu'à les jeter dans les basses fosses pour les dompter par la terreur. Faut-il s'étonner si plusieurs, après avoir tout supporté, pendant neuf mois, se trouvèrent trop faibles pour résister à ce dernier assaut?

L'ordre de la délivrance était donc donné. C'était, semblait-il, une mesure équitable, venant enfin réparer, quoiqu'en bien petite partie, les actes d'injustice et de cruauté dont le Vaudois avaient été les victimes. Mais était-ce bien une réparation? Il est permis d'en douter, car l'ordre se fit attendre longtemps, et ne fut donné qu'au cœur de l'hiver et d'un hiver des plus rigoureux. On avait promis, il est vrai, d'habiller les prisonniers; mais quelques justaucorps et quelques paires de bas seulement furent distribués. La plupart n'étaient

couverts que de vêtements en lambeaux, quand ils franchirent le pont-levis de leur prison, et c'est dans ces haillons qu'ils firent le voyage. Oh! chers enfants, quelle *via crucis*, quel *chemin de la croix* pour de gens surtout affaiblis par la faim, minés par la maladie! Mais n'est-ce pas là ce que l'on voulait? N'espérait-on pas que le gel aurait achevé ce que les privations et les maladies avaient si bien commencé? Après l'avoir consumée dans les prisons, cette vaillante armée de serviteurs de Jésus-Christ, ne voulait-on pas la livrer au vent, pour qu'il l'abattît et à la neige, pour qu'elle l'ensevelît sur la cime des Alpes? Cette supposition est horrible, et pourtant comment s'en défendre en présence de faits comme les deux que je vais vous raconter?

Le premier a trait aux incarcérés de Mondovì. Un jour, aux approches de Noël, arrive l'ordre de libération. On le leur lit, vers cinq heures du soir, lorsque déjà la nuit tombe, et on ajoute que s'ils n'en profitent immédiatement, ils en perdront le bénéfice, car le lendemain il sera révoqué. “ Ces misérables (dit le récit écrit, seulement trois “ ans après l'événement (1), de ce douloureux

---

(1) Le titre en est le suivant: *Histoire de la persécution des Vallées du Piémont, contenant ce qui s'est passé dans la dissipation des églises et des habitants de ces Vallées, arrivée en 1686.* Rotterdam, 1689.

“ épisode) étaient tous accablés de maladies et de  
“ langueurs. Ils aimèrent pourtant mieux partir  
“ sans renvoi et s'exposer à un péril évident, que  
“ de gémir plus longtemps dans cette cruelle cap-  
“ tivité. Ils partirent donc, dans une nuit, la plus  
“ froide et la plus rigoureuse qu'on puisse ima-  
“ giner, et firent, sans s'arrêter, quatre ou cinq  
“ lieues sur les neiges et sur les glaçons ; mais ce  
“ fut avec tant de malheur, qu'il y en eut plus  
“ de 150 qui succombèrent sous cette fatigue et  
“ moururent en chemin, sans que leurs frères  
“ pussent leur donner aucun secours „.

Le second fait a trait aux prisonniers de Fos-  
sano. Ils sont arrivés à la Novalesa, au pied du  
Cenis, et y ont passé la nuit. Le lendemain matin,  
on leur ordonne de se mettre en marche pour  
franchir les Alpes. Mais un orage s'est levé, pen-  
dant la nuit, sur la montagne. Les gens du pays  
l'affirment et l'œil expérimenté des Vaudois ne  
s'y méprend pas. Ils prient l'officier qui les  
escorte de retarder leur départ, pour ne pas les  
exposer à une mort certaine ; ils le supplient  
d'avoir pitié de gens dont la plupart “ sont sans  
vigueur et sans force „. Rien ne peut fléchir cet  
homme farouche ; *il faut marcher !* On marche  
donc, et bientôt la petite troupe est entacée par  
la tourmente, aveuglée par la neige, paralysée par

le froid. Ils tombent à droite et à gauche pour ne plus se relever, ici un vieillard, là un homme encore dans la force de l'âge, mais brisé par la maladie, plus loin une femme avec l'enfant qu'elle allaite. Leurs parents, leurs amis voudraient s'arrêter pour les secourir, pour les relever, pour recueillir au moins leur dernier soupir. Mais " en avant! „ crie l'officier impitoyable, " en avant „ répètent les soldats de l'escorte, et 86 personnes restent ainsi abandonnées au vent, à la neige et aux bêtes sauvages. " Les " troupes suivantes „ dit le récit déjà cité " et " plusieurs marchands qui passèrent bientôt après " sur cette montagne, virent encore les corps de " ces pauvres misérables étendus sur la neige, les " mères ayant leurs enfants entre les bras (1) „.

— Et comme si les souffrances causées par la faim, la fatigue et le froid n'étaient pas encore assez, il s'en ajouta, pour ces pauvres gens, une plus poignante que toutes les autres: celle de se voir enlever, en route, un grand nombre des enfants qui leur étaient restés.

" Toutes les *brigades*, poursuit notre récit, " étant arrivées à Genève, on ne compta que

---

(1) Tous les officiers d'escorte ne ressemblèrent pas à celui-là. Il y en eut qui, en conduisant les Vaudois, " en eurent un soin particulier „, dit la relation déjà citée.

“ 3500 réfugiés au plus. Ils étaient dans un état  
“ si triste et si déplorable qu’il n’est pas possible  
“ de l’exprimer. Il y eut plusieurs de ces pauvres  
“ gens qui expirèrent entre les deux portes de  
“ la ville et trouvèrent la fin de leur vie dans  
“ le commencement de leur liberté. D’autres  
“ étaient si accablés de maladie et de douleur,  
“ qu’on croyait, à tout moment, les voir mourir  
“ entre les bras de ceux qui avaient la charité  
“ de les soutenir. D’autres étaient si gelés de froid,  
“ qu’ils n’avaient pas la force de parler. D’autres  
“ encore chancelaient sous le poids d’une extrême  
“ langueur et d’une grande lassitude, ou étaient  
“ perclus d’une partie de leurs membres et ne  
“ pouvaient se servir de leurs mains même pour  
“ recevoir l’assistance qu’on leur offrait. La plu-  
“ part étaient presque nus et sans souliers ; tous  
“ enfin portaient tant de marques d’une excessive  
“ souffrance et d’une extrême misère, que le  
“ cœur le plus insensible à la pitié en aurait été  
“ pénétré d’une vive douleur.

“ Comme les brigades restaient quelque temps  
“ à Genève, pour y prendre du repos et des rafraî-  
“ chissements avant que de partir pour d’autres  
“ cantons de la Suisse, les premiers arrivés al-  
“ laient à la rencontre de ceux qui venaient, pour  
“ s’informer de leurs parents, dont ils n’avaient

“ point appris de nouvelles depuis la reddition  
“ des Vallées. Un père demandait de son enfant,  
“ un enfant de son père, un mari cherchait sa  
“ femme et une femme son mari, et chacun tâchait  
“ de savoir quelque chose de ses amis et de ses  
“ proches; mais, comme c’était le plus souvent  
“ en vain, puisque la plupart étaient morts dans  
“ la prison, cela faisait un spectacle si triste et  
“ si lugubre, que tous les assistants fondaient en  
“ larmes, pendant que ces malheureux opprésés  
“ et abattus par l’excès de leur douleur n’avaient  
“ pas la force de pleurer ni de se plaindre.

“ Les habitants s’empresaient si fort d’aller  
“ au secours de ces misérables, pour les mener  
“ dans leurs maisons, que le Magistrat fut obligé  
“ de défendre de sortir de la ville, pour éviter  
“ l’embarras que causait cet empressement. Cha-  
“ cun faisait à l’envi à qui aurait les plus malades  
“ et les plus affligés, afin d’avoir plus de matière  
“ d’exercer la charité. On les traitait non seule-  
“ ment comme de tendres et chers enfants, mais  
“ encore comme des personnes qui porteraient la  
“ paix et la bénédiction dans les familles. On  
“ a eu un soin extraordinaire des malades, dont  
“ il est mort plusieurs dans Genève, et dont quel-  
“ ques uns portaient encore les plaies que les vers  
“ leur avaient faites dans les prisons. Tous les

“ Vaudois qui avaient besoin d’être habillés (et  
“ c’était le plus grand nombre), ont été vêtus, ou  
“ par ceux qui les logeaient, ou par la bourse ita-  
“ lienne (1) dont les directeurs ont donné, depuis  
“ le commencement jusqu’à la fin, les marques  
“ de la plus tendre compassion et d’une ardente  
“ charité. — Mais ce n’est pas seulement dans  
“ Genève où les Vaudois ont trouvé de la consola-  
“ tion, ils en ont eu ailleurs encore en Suisse où  
“ les Cantons Évangéliques leur ont ouvert leur  
“ pays et les entrailles de leurs compassions, de  
“ la manière du monde la plus généreuse, et la  
“ plus chrétienne; et c’est à l’égard des Vaudois,  
“ aussi bien qu’à l’égard des autres réfugiés,  
“ que l’on peut dire que le pays de Suisse est un  
“ port assuré que la main de Dieu a construit  
“ pour garantir du naufrage ceux qui sont ex-  
“ posés aux flots des persécutions „.

---

(1) Caisse de secours fondée par les Italiens réfugiés à Genève, à l’époque de la Réformation, au profit de leurs compatriotes.

---

V.

**Conclusion.**

Voilà, chers enfants, ce qui se passait, il y a deux cents ans, en 1686. A la suite de cette effroyable persécution, on ne voyait plus dans les Vallés, que des temples croulants et des maisons incendiées. C'était une terre vide d'habitants. Quant à ceux-ci, ils étaient morts pour la plupart; leurs cadavres jonchaient les vallées et les montagnes, ou bien ils remplissaient les fosses communes des cimetières attenants aux prisons. D'entre les vivants, plusieurs pasteurs et leurs familles continuaient à gémir dans les prisons, sans aucun espoir de délivrance, tandis qu'un certain nombre de fidèles d'entre les plus zélés et courageux travaillaient en qualité de galériens aux forteresses de Son Altesse Royale. Un petit nombre seulement reprenait vie dans l'athmosphère chaude et vivifiante de la Suisse Évangélique. Les ennemis pouvaient donc triompher à leur

aise. “ Nous ne les avons pas seulement opprimés,  
“ pouvaient-ils dire, nous ne les avons pas seule-  
“ ment emprisonnés, battus, martyrisés en grand  
“ nombre... nous les avons *déracinés*. Il n’y a plus  
“ de Vaudois dans les Vallées; maintenant nous  
“ allons les repeupler de Piemontais et de Sa-  
“ voyards, et la religion et le nom même de Vaudois  
“ seront effacés à tout jamais de ces contrées „.  
— Avaient-ils tort d’en juger ainsi? N’était-ce  
pas ce qui, à vues humaines, devait arriver?

Mais que nous est-il donné de voir, au contraire?  
Le sol des Vallées, si l’on en excepte de petites  
fractions, appartenant encore aux descendants  
des exilés; nos églises élevant partout leurs blancs  
clochers et s’ouvrant tous les dimanches à ceux  
qui viennent y adorer Dieu “ en esprit et en vé-  
rité „; des écoles de commune, de quartier, rem-  
plies d’enfants, que l’on nourrit, en tout premier  
lieu, du pain de vie de la Parole de Dieu! Que  
voyons-nous encore? Les Ministres et les Insti-  
tuteurs envoyés par ce peuple, envahissant suc-  
cessivement toutes les provinces de notre patrie,  
fondant partout, de Coazze, de S. Fedele, de Cour-  
mayeur à Catania, à Vittoria, à Trapani, des  
églises et des écoles, où l’on apprend, avant  
toute chose, à connaître Jésus-Christ comme Fils  
de Dieu et seul Sauveur!

Voilà ce que nous voyons. Ces sont des choses grandes, merveilleuses ! D'où nous sont-elles venues ? Qui nous les a faites ? — Les hommes ? Mais elles étaient contraires au désir des puissants, et ceux qui auraient voulu les voir s'accomplir n'osaient pas même y songer, tant ils étaient petits, faibles et misérables. Non, non, ce ne sont pas les hommes, c'est Dieu ; et en les considérant, elles jaillissent de nos cœurs, elles se pressent sur nos lèvres ces paroles du Psalmiste (Ps. 126) :

Quand l'Éternel ramena les captifs de Sion,  
Nous étions comme ceux qui font un rêve.  
Alors notre bouche fut remplie de cris de joie  
Et notre langue de chants d'allégresse ;  
Alors on disait parmi les nations :  
L'Éternel a fait pour eux de grandes choses !  
L'Éternel a fait pour nous de grandes choses,  
Nous sommes dans la joie.

Oui ces choses *grandes*, c'est Dieu qui nous les a faites. Elles sont un miracle de sa puissance, et nous voyons éclater en elles les merveilles de sa charité. Louons donc le Seigneur ; proclamons sa fidélité qui dure d'âge en âge ; montrons-lui notre reconnaissance, plus que par des paroles, par toute notre vie ; renonçons au péché et surtout à ces coupables complaisances pour la chair qui attristent son Esprit, nous souillent et nous affaiblissent ; consacrons-lui sans réserve, de bon cœur, nos personnes, tout ce que nous sommes et tout

ce que nous avons ; commençons, une bonne fois, à ne plus vivre pour nous, mais pour Lui, et puis... ayons une parfaite confiance en son secours. Ne s'est-il pas engagé, par ses compassions passées, à faire de grandes choses encore envers nous et, par notre moyen, à l'avenir ? Comptons parfaitement sur son bras ; reposons-nous avec une confiance enfantine sur son cœur de Père ; combattons sans crainte dans le champ de bataille où il nous a appelés. Il est avec nous ; tout le passé de notre Église en est une preuve évidente, qui donc serait contre nous ?

Plus que vainqueurs, voilà notre devise ;  
Plus que vainqueurs, bien que persécutés,  
Car la victoire à la foi fut acquise,  
En ce Jésus qui nous a rachetés.

Mais si nos cœurs s'élèvent à Dieu avec des accents de louange, ils se tournent aussi, avec la plus vive et reconnaissante affection, vers les Chrétiens Évangéliques de l'Europe entière et tout particulièrement, en ce cas-ci, de la Suisse. Soyez bénis, nous sentons-nous pressés de leur dire, pour ce que vos pères ont fait pour les Vaudois persécutés, nos ancêtres. Ils ont souffert la soif et la faim, ils étaient nus et sans abri, et vos pères leur ont donné à boire et à manger, ils les ont vêtus et accueillis sous leur toit. Ils ont

été malades, et vos pères les ont entourés des soins les plus tendres. Ils ont été découragés, abattus, anéantis, au point de n'être plus même conscients de leurs souffrances, et vos pères les ont consolés, relevés; ils ont fait reparaître le sourire sur ces lèvres qui semblaient scellées à jamais par la douleur; ils ont ramené la lumière dans leurs yeux éteints; dans l'etrenite de leurs bras, le cœur de ces mourants a recommencé à battre, ils sont ressuscités à l'espérance et ils ont retrouvé le courage de vivre et d'agir. — Soyez bénis! car non seulement vos pères ont sauvé des hommes, mais ils ont sauvé une Église de la mort. N'ont-ils pas été, en effet, entre les mains de Dieu, le moyen de conserver en vie ce lumignon qui ne faisait plus que fumer, et qui allait s'éteindre, et n'est-ce pas au souffle de leur amour qu'il s'est ravivé et qu'il est maintenant un feu qui en éclaire et en réchauffe un grand nombre? Notre Église n'était-elle pas mourante? N'est-ce pas par leurs lèvres, par le baiser de leur charité que Dieu lui a commandé de vivre? C'est pourquoi, encore une fois, soyez bénis! Oui, nous vous bénissons au nom du Seigneur!

